

Association de prévention du psychotrauma chez l'enfant en Limousin APPEL

L'association accompagne les enfants ayant vu ou subi des violences et leurs personnes ressources afin de les aider à reprendre un développement harmonieux. Elle sensibilise les professionnels à l'impact des violences sur le développement de l'enfant afin d'améliorer le repérage précoce de ces situations.



06 52 59 50 87



contactappel87@gmail.com

Personne ressource :

Alexandra DURAND
directrice et psychologue

Public visé :

Enfant ayant vu ou subi des violences à répétition et leurs personnes ressources

L'équipe de professionnels :

1 directrice et psychologue
2 psychologues

Missions :

--> Auprès des familles

- Accompagner les enfants ayant vu ou subi des violences à répétition et leurs proches
- Soutenir l'entourage familial et professionnel afin de s'adapter aux besoins spécifiques de l'enfant
- Animer des groupes de soutien à la parentalité

--> Auprès des professionnels


- Développer des actions de sensibilisation et de formation autour de l'impact des violences sur le développement des enfants
- Animer des séances d'analyse des pratiques auprès d'équipes confrontées à ces problématiques
- Conseiller et orienter en fonction des situations évaluées

Centre Hospitalier Esquirol


Unités de psychotraumatologie et victimologie

Les équipes des unités de psychotraumatologie et de victimologie sont spécialisées et formées dans le prise en charge des personnes souffrant d'un psychotraumatisme récent ou ancien.



 15 rue du Dr Raymond Marcland
87 000 Limoges

 05 55 43 12 65

 victimologie@ch-esquirol-limoges.fr

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Personne ressource :

Dr Arthus

Public visé :

Adultes souffrant d'un stress aigu ou d'un syndrome de stress post-traumatique

L'équipe de professionnels :

Médecins psychiatres

Infirmiers

Psychologues

Assistants sociaux

Missions :

- Évaluation de la personne pour un accompagnement dans des soins plus spécifiques et adaptés à sa symptomatologie.
- prise en charge d'inspiration psychothérapeutique
- prise en charge individuelle ou collective
- la démarche doit de préférence être soutenue par un professionnel de santé. Toutefois, l'utilisateur peut contacter lui-même l'unité de victimologie

Permanence d'Accès aux Soins de Santé PASS

La PASS est une unité de soins rattachée au pôle aigu, bloc et imagerie. L'équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes en situation de précarité pour leur permettre d'accéder aux soins dont elles ont besoin.



PASS Hopital Dupuytren

2 avenue Martin Luther King
87042 LIMOGES CEDEX

PASS HME

8 avenue Dominique Larrey
87042 LIMOGES CEDEX



05 55 05 88 55



pass@chu-limoges.fr

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi sur rendez-vous

Personne ressource :

chef du pôle : Pr François Paraf

Public visé :

Toute personne qui ne possède pas de couverture sociale

L'équipe de professionnels :

1 secrétaire
3 assistantes sociales
2 médecins
2 infirmières
2 sages-femmes

Missions :

- Accueil de la personne en cas de problème de santé en lui permettant l'accès aux soins
- Rencontre avec une assistante sociale pour faire le point sur la situation administrative et sociale de la personne
- Aide à l'ouverture des droits à l'assurance maladie
- Consultation gratuite en médecine générale durant l'absence de couverture sociale
- Délivrance gratuite de médicaments à l'issue de la consultation ou des soins faits au CHU
- Orientation vers les partenaires en fonction de la situation et des besoins de la personne
- PASS mobile : les professionnels de la PASS se déplacent vers les publics les plus éloignés du soin dans des structures extérieures partenaires

Equipe mobile psychiatrie et précarité

EMPP

L'EMPP est une équipe mobile spécialisée qui intervient en Haute-Vienne auprès des personnes en situation de précarité et de souffrance psychologique. Elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires de terrain.



5 ter 7 boulevard Victor Hugo
Entrée porte Odéon
87 000 Limoges



05 55 43 12 07

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.
Ouverture du secrétariat à 9h30.

Personne ressource :

Dr Vercoustre

Public visé :

toute personne de plus de 18 ans en situation de précarité qui présente des difficultés psychologiques

L'équipe de professionnels :

Médecin psychiatre
Médecin généraliste
Infirmiers
Secrétaire
Assistante sociale
Cadre de santé
Psychologue
Régulatrice de situation sociale

Missions :

--> Pour la personne accueillie:

- Accueillir et écouter les personnes en souffrance psychologique
- Réaliser un bilan et un diagnostic de la personne
- Proposer une orientation appropriée à sa situation de santé
- Améliorer son insertion à travers la prise en charge de sa souffrance psychologique
- Accompagner vers une prise en charge adaptée
- Faciliter l'accès aux droits de la personne

--> Pour les partenaires :

- Apporter un appui technique spécialisé aux professionnels et aux bénévoles avec possibilité de consultation sur les maisons du département, les associations ou structures sociales ou médico-sociales en lien avec la précarité
- L'EMPP est impliquée dans le contrat local de santé dans les quartiers prioritaires de la ville de Limoges

Unité d'accueil pédiatrique enfance en danger - UAPED - Hôpital mère enfant

Prise en charge des enfants de 0 à 18 ans victimes de maltraitance, négligence, harcèlement, témoin de violences intrafamiliales.



8 avenue Dominique Larrey
87042 Limoges cedex



05 55 05 68 05



uaped@chu-limoges.fr

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Public visé :

Enfants de 0 à 18 ans

L'équipe de professionnels :

1 médecin

1 cadre de santé

2 Infirmières puéricultrices

1 secrétaire

Missions :

- Écoute
- Soutien
- Reconnaître l'enfant en tant que victime
- Consultation médicale
- Réalisation des écrits (information préoccupante, signalement...)
- Accompagnement de l'enfant lors de l'audition avec les forces de l'ordre
- Accompagnement de l'enfant lors de la consultation de médecine légale
- Orientation vers une prise en charge psychologique
- Orientation vers une aide juridique
- Orientation vers l'équipe du dispositif violences faites aux femmes, association W!FE, France victime 87, CIDFF...)

Polyclinique Limoges

La direction de la Polyclinique ainsi que l'ensemble des professionnels de santé sont impliqués dans l'accueil et la prise en charge des patients et mettent tout en œuvre pour coordonner et adapter les parcours de soins. Une prise en charge spécifique dédiée est déployée pour accompagner au mieux les victimes de violences intrafamiliales et sexuelles



18 Rue du Général Catroux
87039 Limoges cedex 1



05 55 45 40 40



direction@polyclinique-limoges.fr
p.raymond@polyclinique-limoges.fr

Horaires d'accueil :

24h/24 - 365 jours / an

Personne ressource :

Direction – Dr RAYMOND Pascal (urgentiste)

DSSI Catherine FOURNET

Cadre des urgences : Monique BOUYSSOU

Cadre de la maternité : Sandra REBIERE

Public visé :

Adultes

L'équipe de professionnels :

médecins urgentistes – praticiens - cadres de santé – assistances sociales – psychologues – sages femmes – infirmiers

Missions :

- Identification de l'ensemble des personnes ressources (direction, médecins urgentistes, praticiens, cadre de santé des urgences, infirmiers des urgences, secrétaires médicales des urgences, DSSI, cadre de la maternité, sages-femmes, infirmiers)
- Nomination d'un médecin référent et coordinateur
- Participation des professionnels de santé de l'établissement à des réunions avec les professionnels de l'unité de victimologie du CH Esquirol
- Remise aux victimes de la plaquette de l'unité de victimologie
- Mise à disposition d'un bureau dédié adapté pour faciliter le recueil de la plainte
- Focus maternité :
 - > Convention signée avec l'unité d'hospitalisation parents-bébé filière de psychiatrie périnatale d'Esquirol
 - > Contact avec l'unité de victimologie
 - > Contact avec la résidence mère-enfant pour une mise à l'abri des patientes
 - > Organisation d'un staff médico-psycho-social 1 fois / mois avec tous les acteurs psychosociaux référents pour décider de l'accompagnement adapté à mettre en place en anténatal et postnatal
 - > Lien avec le Parquet pour faire le cas échéant un signalement de situation préoccupante
 - > Organisation d'entretien prénatal précoce à la fin du premier trimestre ou début du 2ème par 3 sages-femmes afin de dépister les vulnérabilités et d'orienter les patientes
 - > Mise en place d'hospitalisation de jour intégrant cet entretien précoce natal pour les primipares
 - > Possibilité d'hospitaliser les patientes en situation de danger, éventuellement sous non divulgation d'identité, pour leur protection le temps d'organiser l'accompagnement
 - > Participation de différentes sages-femmes à des formations sur cette thématique
 - > Mise en place d'une ligne directe au bloc maternité accessible 24h/24 365 jours / an. Numéro communiqué aux patientes dès la première consultation par le biais du livret maternité et du site internet de la maternité